



JE SOUHAITE FAIRE UN DON POUR SOUTENIR LES ACTIONS DE LA FONDATION

Je fais un don de 50 € 100 € 200 € 500 € €
après réduction fiscale 17 € 34 € 68 € 170 €

- par **chèque bancaire** à l'ordre de la Fondation pour la Nature et l'Homme
 par **carte bancaire** directement en ligne sur le site www.fnh.org rubrique « Faire un don »



Mes coordonnées

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville.....

Téléphone

E-mail

VOTRE DON VOUS OUVRE DROIT À 66% DE RÉDUCTION FISCALE ! Que vous choisissiez le don simple ou le don régulier par prélèvement automatique, 66% du montant de vos dons sont déductibles de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20% de vos revenus nets imposables (art.200 du CGI). Vos données personnelles ne seront utilisées que pour les seules nécessités de gestion et d'information. Vous bénéficiez du droit d'accès et de rectification prévu par la loi « Informatique et Libertés » du 6.01.78 en vous adressant au siège de la Fondation pour la Nature et l'Homme, 6 rue de l'Est, 92100 Boulogne-Billancourt ou directement en ligne depuis votre espace personnel.



Le 28 avril 2011, la Fondation a obtenu l'agrément du Comité de la Charte du don en confiance après un audit de plusieurs mois. Nous avons été la 1^{ère} ONG environnementale à recevoir cet agrément. Cet organisme à but non lucratif exerce depuis plus de 20 ans la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique. Sa vocation est de promouvoir la transparence et la rigueur de la gestion pour permettre le « don en confiance ».